

BULLETIN D'ADHESION 2024

Association Nationale des Arcs et des TECs

Cotisation pour 2024 : 30 €

La cotisation à l'Association Nationale des ARCs et des TECs (A.N.A.T.) permet de couvrir les frais de gestion de l'association et de la faire vivre. Avec votre adhésion, vous pouvez :

- Consulter le site internet **en libre accès** (<http://asso-anat.com>),
- Accès **exclusif** à l'espace de discussion (chat, blog) de l'ANAT sur what's app
- Avoir un accès **gratuit** aux webinars mensuels organisés par l'ANAT avec possibilité, pour les membres, d'intervenir dans le débat
- Avoir accès **gratuit** en avant première à des résultats d'enquêtes spécifiques
- Avoir une **réduction** aux Rencontres Nationales des ARCs et des TECs, qui se déroulent annuellement,
- Bénéficier, à la demande, d'un coaching personnalisé **gratuit** réalisé par un des dirigeants de l'Association.
- **Etre informé en priorité** par mailing des offres de stages ou d'emplois proposées par nos partenaires, avant qu'elles soient indiquées sur la communauté whats app de l'association.
- Participer à des groupes de travail afin de faire évoluer les métiers du monitoring.
- Accéder **gratuitement** à l'annuaire des membres de l'association.

NOM : **Prénom** :
Société :
Fonction exercée :
Adresse / Ville :
Téléphone / Mobile :
Messagerie électronique :

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (facultatif)

Adresse / Ville / CP :
Téléphone :
Messagerie électronique :

Règlement de la cotisation par virement uniquement

Compte bancaire de l'ANAT :

IBAN FR 76 1027 8021 2700 0210 8920 141

BIC CMCIFR2A

Fait à : Le : Signature :

Ce bulletin est à renvoyer complété à l'adresse mail suivante :

babette.makpangou@yahoo.fr

Association Nationale des ARCs et des TECs (A.N.A.T.)
Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901 <http://asso-anat.com>